

Ce document vous a présenté de façon simple et concrète la réserve naturelle de la Bassée, ses richesses et ses enjeux pour préserver le patrimoine naturel exceptionnel qu'elle abrite. Il fait aussi bien la synthèse de tout ce qui a été mis en œuvre pour le protéger et le valoriser jusqu'à présent mais aussi, et surtout dirons-nous, il met en perspective les **objectifs que nous nous sommes fixés pour aller encore plus loin** d'ici 2021... Aller plus loin concernant nos connaissances du fonctionnement de la zone humide qu'est la Bassée, aller plus loin pour agir en faveur des milieux naturels, aller plus loin dans l'appropriation par toutes et tous de cet espace protégé car il est notre bien commun ! Au fil de votre lecture vous avez vu que **nos objectifs sont ambitieux mais nous les pensons réalisables** car nous pouvons, chacun à notre échelle, y contribuer. Soyons solidaires dans cette perspective.

Nous contacter : **Maison de la réserve**

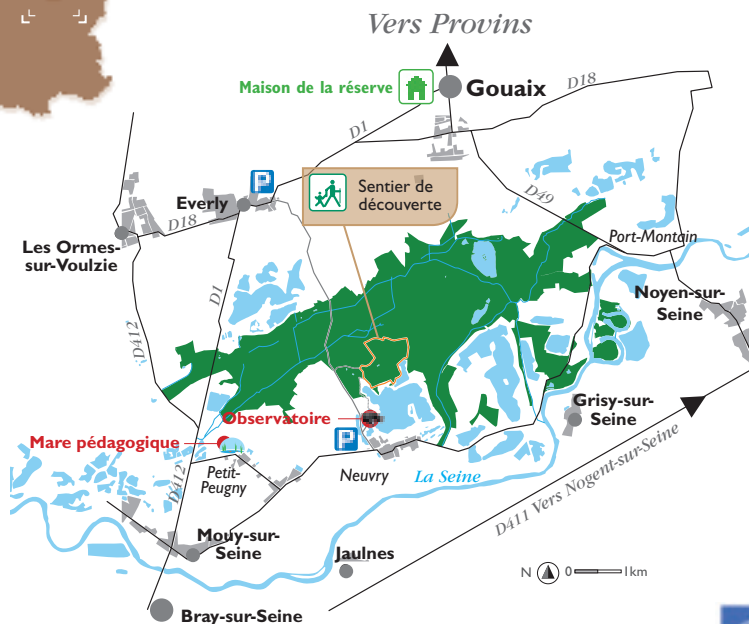
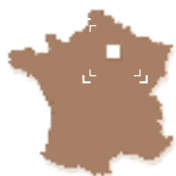
1 rue de l'Eglise - 77114 Gouaix - Tél.: 01 64 00 06 23

Mail : labassee@espaces-naturels.fr

Horaires : 9h-12h / 14h-18h du lundi au vendredi.

www.reserve-labassee.fr

www.facebook.com/reserve.labassee



Conception et réalisation :
Association de Gestion de la réserve
naturelle de la Bassée (A.G.RE.NA.BA).

Crédits photos :
A.G.RE.NA.BA, Binnert C., Franklin F., Filoche S.,
Jegoudez J.C., Perez C., Perriat F. et Souchet A.



Enjeux et perspectives

Objectifs et actions



L'essentiel du plan de gestion
2017-2021



Rainette verte arboricole

IMPRIM'VERT®
design.fr

« Battues par les flots, accrochées aux falaises, nichées au cœur des zones humides, enfouies sous la mer ou dans des grottes, tapies dans les forêts, grim pant à l'assaut des montagnes ou plantées à la périphérie des villes, les réserves naturelles témoignent de l'incroyable variété de la nature en France »

(Réserves naturelles de France, 2012).

La réserve naturelle nationale de la Bassée :

Créée en 2002, la réserve a une superficie de 854 ha répartis sur 7 communes : Everly, Gouaix, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, les Ormes-sur-Voulzie, Mouy-sur-Seine et Noyen-sur-Seine.

L'originalité de la réserve tient à la diversité de ses paysages, héritage de l'histoire de la Seine. Les **milieux humides**, comme les prairies ou les roselières, **contrastent avec des zones plus sèches**, appelées « montilles » qui correspondent à des buttes créées par l'accumulation de dépôts de sable au cours des siècles.

Qu'est-ce qu'une réserve naturelle ?

C'est un **espace naturel protégé par une réglementation** qui lui est propre.

Les réserves nationales sont classées par décret ministériel.

Une réserve naturelle a trois grandes missions :

Protéger

la faune et la flore en apprenant à mieux les connaître, en suivant les populations animales et végétales, en faisant respecter la réglementation.

Gérer

les milieux naturels pour qu'ils restent favorables à l'accueil de la biodiversité en choisissant d'agir ou de ne pas agir.

Faire découvrir

à toutes et à tous le patrimoine naturel qu'elle abrite.

Entre l'Etat et vous : le gestionnaire

L'A.G.RE.NA.BA (Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée) a été désignée gestionnaire de la réserve par le Préfet de Seine-et-Marne qui préside chaque année le Comité consultatif de gestion où sont décidés les choix de gestion pour l'année à venir.

L'A.G.RE.NA.BA est constituée d'élus et d'anciens élus municipaux des 7 communes de la réserve formant le Conseil d'administration de l'association. Par ailleurs, **des agents travaillent à la mise en œuvre des opérations qui sont définies dans le plan de gestion.**

La gestion des terrains se fait avec l'accord des propriétaires, par le biais de conventions de gestion, et l'équipe gestionnaire se tient disponible à tout moment pour conseiller ceux qui préfèrent le faire eux-mêmes.

Qu'est-ce qu'un plan de gestion ?

Un outil de travail pour l'équipe gestionnaire

Obligatoire, il **synthétise l'ensemble des connaissances** naturalistes et socio-économiques sur la réserve. Il définit les grands enjeux de conservation et de valorisation du patrimoine naturel. Il **présente sur 5 ans les objectifs à atteindre** et **planifie les opérations** à réaliser. Les résultats de la gestion seront évalués en fin de plan.

Une rédaction concertée

Il est rédigé avec le concours du Conseil scientifique et du Comité consultatif de gestion de la réserve naturelle composé de collectivités territoriales, de propriétaires, d'usagers, d'administrations et d'établissements publics ainsi que de personnalités scientifiques.

Le plan de gestion **prévoit donc de concilier préservation de la biodiversité et activités humaines.**



Le mot du Président, Jean-Pierre PETIT :

Madame, Monsieur, merci à vous tous qui vous intéressez voire qui participez activement à la préservation de la biodiversité de notre réserve.

Depuis 15 ans maintenant, le processus de protection est enclenché, alors poursuivons tous ensemble nos actions afin de restituer aux générations futures, un patrimoine local exceptionnel.

La réserve de la Bassée, une vaste zone humide

Une zone humide est un espace de transition entre terre et eau. Les zones humides peuvent avoir différentes facettes mais se caractérisent toutes par une biodiversité exceptionnelle. Leurs différentes fonctions offrent de multiples bienfaits. Elles :

- Jouent un rôle majeur dans l'**approvisionnement en eau douce**. Ce sont des filtres naturels qui ont un pouvoir d'épuration remarquable.
- Ont un rôle primordial dans la **régulation de la ressource en eau**. Grâce à leur rôle d'éponges, elles se gorgent d'eau en période d'inondation, limitant ainsi l'intensité des crues, et la restituent ensuite progressivement. En période de sécheresse, elles peuvent recharger ou maintenir le niveau des nappes d'eau souterraines lorsque les pluies font défaut.
- Constituent des écosystèmes extrêmement productifs. Formidables **réservoirs de biodiversité**, elles **fournissent aussi diverses ressources alimentaires**.
- Participent également à notre **patrimoine paysager et culturel**.

Elles sont toutefois menacées par les activités humaines et les changements globaux. Cela affecte tant leurs qualités (dégradation des milieux par pollution,...) que leurs quantités (régression due à l'urbanisation,...). Elles font ainsi l'objet d'une attention toute particulière. Leur préservation représente donc des enjeux environnementaux, économiques et sociaux très importants.

Les milieux aquatiques

D'après un sondage (Enquête sur la représentation sociale des zones humides, MEDDE 2012 – LADYSS), le terme « zone humide » évoque surtout les étangs aux franciliens. Ces milieux où l'eau est « visible » sont diversifiés dans la réserve de la Bassée, on y trouve plusieurs **mares et plans d'eau**, mais aussi d'**anciens bras de la Seine** et un **réseau de petits cours d'eau** appelés noues.

- Milieux aquatiques
- Forêt alluviale
- Prairie
- Roselière
- Pelouse sèche
- Culture

0 ECHELLE 300 m

Les autres milieux humides

Les milieux humides sont définis comme étant des étendues de marais, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée (définition de la Convention de RAMSAR). Il existe une grande diversité de milieux humides, autres que ceux précités, on trouve notamment dans la réserve :

Une forêt alluviale :

Il s'agit d'une forêt humide, régulièrement inondée. Elle est caractérisée par la présence de chênaies-frênaies et de saulaies arbustives riveraines de grands fleuves. Cet habitat représente environ 63% de la réserve. Il revêt un fort enjeu de conservation à l'échelle départementale et régionale et même européenne !

Des prairies humides :

L'enjeu pour la réserve se concentre en particulier sur les prairies humides typiques des grandes vallées alluviales, plus ou moins longuement inondées. Même si elles ne représentent que 2% du territoire de la réserve, notre responsabilité en termes de préservation de cet habitat est importante.

Des roselières :

Souvent de petites surfaces voire en bandes linéaires, la réserve a une responsabilité forte pour le maintien de ces espaces composés notamment de roseaux.



L'ensemble de l'eau de ces différents milieux ainsi que l'eau souterraine (dans les nappes) constituent l'hydrosystème. Le fonctionnement de cet hydrosystème est un enjeu important pour la réserve car c'est lui qui sous-tend l'existence des différents milieux humides et des espèces qu'ils abritent.

La réserve de la Bassée, une terre d'accueil pour la faune et la flore

La réserve de la Bassée abrite de très nombreuses espèces, certaines sont courantes, d'autres sont plus rares et/ou menacées, on parle alors d'espèces patrimoniales.

Parmi celles-ci, le Conseil scientifique en a identifié plusieurs pour lesquelles la réserve naturelle a une responsabilité vis à vis de leur préservation. Voici quelques-unes de ces espèces à enjeu de conservation ciblées dans le plan de gestion par type de milieu.

La Forêt alluviale

Dans cette forêt très humide pousse une végétation dense et luxuriante lui donnant des allures de jungle.

Le Pic mar : Il recherche surtout des boisements avec de vieux arbres et des arbres morts.

L'Autour des palombes : Ce rapace a besoin de forêts calmes pour se reproduire à l'abri des regards.

La Mésange boréale : Ce petit passereau affectionne les forêts humides avec un sous-étage fourni.

L'Orme lisse : Cette espèce est vraiment adaptée aux forêts humides grâce à la présence d'un tronc avec des contreforts.

L'Épithèque bimaculée : Cette libellule apprécie les grandes pièces d'eau forestières, fraîches et de bonne qualité.

La Vigne sauvage : On trouve dans la réserve une importante population, sans doute l'une des plus grandes en France.

Les prairies humides

Autrefois utilisées pour l'élevage et la production de foin, ces prairies humides tendent à disparaître en l'absence d'activité pastorale.

La Bondrée apivore : Ce rapace vit dans un paysage forestier alternant avec des milieux ouverts où il chasse les insectes dont il se nourrit.

La Gratiolle officielle / la Violette élevée / l'Ail anguleux : La prairie humide est un milieu d'une très grande richesse végétale avec notamment la présence d'espèces protégées comme ces 3 plantes.

Le Criquet ensanglanté : Il vit uniquement dans les prairies humides.

Les roselières

Comme leur nom l'indique, les roselières sont essentiellement composées de roseaux mais abritent une grande diversité d'espèces. Situés dans des conditions hydriques équivalentes, des milieux communément appelés « marais » sont souvent associés aux roselières.

Le Conocéphale des roseaux : Cette sauterelle vit essentiellement dans les roselières ou les végétations hautes.

Le Busard des roseaux / le Blongios nain / la Rousserolle turdoïde : Ces oiseaux nichent dans les roselières inondées des marais ou des bords d'étang.

La Gesse de marais : Cette plante est très discrète, en dehors de sa période de floraison où ses jolies fleurs violacées tranchent avec le vert du reste de la végétation.

La Renoncule grande douve : Cette plante protégée au niveau national, ressemble à un gros bouton d'or et n'existe que dans les milieux très humides.

Les pelouses sèches et les jachères

Au cours de l'histoire, du sable a été transporté dans les méandres de la Seine et s'est accumulé pour former des dômes appelés « montilles ». L'eau s'infiltré très vite dans le sable, ce qui fait de ces pelouses des milieux très secs qui contrastent avec les autres milieux naturels plus humides.

Le Silène de nuit : Cette plante liée aux cultures et aux friches est proche des compagnons. Rarissime, en Seine-et-Marne, elle n'est actuellement présente qu'en Bassée.

La Cotonière blanc jaunâtre : Cette espèce n'est connue que dans 4 stations en Seine-et-Marne dont une à Gouaix. Elle se développe dans les dépressions les plus humides des zones sablonneuses.

La Decticelle bicolore : Cette sauterelle se poste dans les herbes hautes pour émettre son chant discret en compagnie des criquets et grillons.

Assurer le bon état de conservation de la forêt alluviale et des milieux ouverts sont deux autres enjeux essentiels pour la réserve. L'existence de ces milieux naturels est intimement liée aux activités humaines or les changements de pratiques peuvent conduire, dans certains cas, à une perte d'habitat (surface, qualité,...). C'est aujourd'hui une des menaces qui pèsent sur la faune et la flore de la Bassée.

La réserve de la Bassée, une histoire d'Homme



Reconstitution d'un village néolithique
peinture de Zdenek Burian

Comme toutes les vallées, la vallée de la Seine a été façonnée par l'Homme depuis la Préhistoire jusqu'à aujourd'hui

Les plus anciennes traces d'activités humaines en Bassée suggèrent des **activités de chasse et de pêche** (fragments de pirogue) et l'existence de petits campements.

On observe ensuite une transformation progressive de la plaine alluviale sous l'action de l'homme avec d'abord l'ouverture de clairières pour le **pastoralisme** puis la **mise en culture progressive de certaines terres**.

L'exploitation des sols s'intensifie avec le **développement de systèmes agropastoraux** de plus en plus performants grâce l'apparition d'outils en silex, en bronze puis en fer et la mise en place d'échanges commerciaux.

La modernisation des pratiques agricoles entraîne également la **transformation d'un certain nombre de prairies en champs cultivés**, puis la surface agricole utile régresse au profit des exploitations alluvionnaires qui engendrent l'apparition de nombreux plans d'eau.

La Bassée se caractérise par ses importantes ressources naturelles (eau, sables et graviers alluvionnaires, sols favorables à l'agriculture,...) mais également par un grand intérêt écologique. **Ce sont ces richesses qui suscitent l'intérêt de naturalistes locaux mais aussi leurs inquiétudes.**

C'est ainsi qu'émergent les premiers projets de création d'une réserve naturelle dans la Bassée.



La Bassée est alors essentiellement constituée de prairies de fauche et de pâtures.

Grâce aux inondations régulières, le fourrage y est d'ailleurs d'excellente qualité, il sert de nourriture aux chevaux de la région et de Paris.

Mais les modifications socio-économiques entraînent **l'abandon progressif de la plupart des prairies qui sont alors colonisées par les boisements ou plantées en peupleraies.**



Le Préfet de Seine-et-Marne confie la gestion de la réserve à l'A.G.RE.NA.BA qui recrute alors sa première conservatrice.

Dans un contexte un peu tendu entre les principaux acteurs locaux, la priorité est mise sur l'information, la sensibilisation et la communication auprès des habitants et des élus.

Des premières réflexions s'engagent pour la création d'un sentier de découverte permettant d'ouvrir la réserve au public. Un animateur est recruté. Cette méthode a permis de nouer plusieurs partenariats et d'améliorer progressivement l'ancrage local de la réserve.



2002

Création de la réserve naturelle de la Bassée par décret ministériel.

Les élus municipaux des 7 communes concernées par la réserve décident de se retrouver au sein d'une association, ils créent l'A.G.RE.NA.BA, l'Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée.

Du fait des élections municipales, certains représentants des communes à l'A.G.RE.NA.BA changent, le contexte étant plus favorable, ils décident de réorienter certaines actions. L'équipe s'agrandit et **les missions se diversifient :**

- des **études** voient le jour, elles permettent d'améliorer les connaissances sur les espèces animales et végétales,
- les opérations de **gestion** des milieux naturels s'amplifient grâce aux partenariats avec des communes, des propriétaires, des exploitants de sites dans la réserve,
- les **animations** se développent, les outils de communication se diversifient et un sentier de découverte s'ouvre en 2009.

2003

2008



Les élections municipales entraînent un renouvellement des représentants des communes au sein de l'A.G.RE.NA.BA. Tout en conservant les acquis, ils décident **d'amplifier les missions d'animation et de communication.**

En 2015, une étude montre que les actions mises en place depuis la création de l'A.G.RE.NA.BA, tant par les élus que par les agents, ont permis à **la réserve d'être bien intégrée dans son territoire**, ce qui conforte l'association dans ses choix.

L'A.G.RE.NA.BA se dote alors d'un plan de communication, modernise ses outils de diffusion et en crée de nouveaux, développe encore davantage les animations (tant scolaires que grand public) et les structures d'accueil du public (notamment avec une mare pédagogique et un observatoire à oiseaux accessible aux personnes à mobilité réduite).

Elle met également en place des projets dits « gagnant-gagnant » avec les acteurs du territoire pour gérer, restaurer ou aménager des sites.

2014

« L'appropriation locale d'une réserve naturelle et sa bonne intégration dans le contexte social et économique sont des clés de la réussite du projet de protection porté par le gestionnaire et encadré par le plan de gestion »

(Réserves Naturelles de France, 2013).

Autrement dit, le bon ancrage territorial de la réserve naturelle de la Bassée constitue un véritable facteur de réussite qui lui a permis et qui lui permettra d'assurer la protection de son patrimoine naturel.

Et si on passait à l'action ?

Le diagnostic met en exergue 3 enjeux forts :

- le fonctionnement de l'hydrosystème,
 - les milieux ouverts,
 - la forêt alluviale,
- ainsi qu'un facteur clé de la réussite :
- l'ancrage territorial de la réserve.



Ce constat étant posé, le plan de gestion a vocation à définir différents niveaux d'actions :

une stratégie à long terme pour la conservation de son patrimoine naturel poursuivie sur plusieurs plans de gestion :

Le bon état de conservation des espèces et des habitats présents sur la réserve dépendant fortement du bon fonctionnement hydraulique :

le 1^{er} objectif à long terme (OLT1) est de garantir la fonctionnalité de l'hydrosystème.

La colonisation rapide par les ligneux (arbustes,...) entraîne une fermeture des milieux ouverts :

le 2^{ème} objectif à long terme (OLT2) est de maintenir le bon état de conservation des milieux ouverts.

Les forêts alluviales de la réserve semblent être relativement en mauvais état :

le 3^{ème} objectif à long terme (OLT3) est donc de tendre vers un meilleur état de conservation des forêts alluviales.

La réserve naturelle de la Bassée a également :

un 4^{ème} objectif à long terme (OLT4) qui est de poursuivre et développer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son contexte local.

des stratégies d'actions à mener au cours des 5 années de la durée du plan de gestion actuel. Ces stratégies sont développées dans les pages suivantes. Elles définissent des **objectifs dits du plan de gestion**, et les **opérations** qui en découlent, qui doivent permettre de contribuer aux objectifs à long terme.

NB : La gestion administrative, étant inhérente à l'existence même de la réserve et de l'A.G.RE.NABA, elle ne sera pas détaillée ici mais une liste d'opérations est bien prévue dans le cadre de ce plan de gestion.

les éléments nécessaires aux évaluations annuelles puis quinquennales. Pour cela, des indicateurs et des résultats attendus sont définis. Ils permettent de quantifier le pourcentage d'atteinte des objectifs du plan de gestion et la progression vers les objectifs à long terme.

I Disposer d'une description de l'hydrosystème et de son fonctionnement.

Le fonctionnement de l'hydrosystème en Bassée est encore très peu connu, or de forts enjeux pèsent sur les espèces et les habitats qui en dépendent. L'objectif sera donc, d'ici 2021 :

D'avoir une cartographie des unités fonctionnelles de l'hydrosystème... en prenant part aux recherches avec des partenaires comme le PIREN-SEINE par exemple.

D'approfondir nos connaissances de l'influence des aménagements sur l'hydrosystème... en analysant les mesures effectuées sur la réserve (données limnimétriques et piézométriques) et les études produites lors des phases d'études des projets d'aménagements.

De commencer à caractériser le lien entre l'hydrosystème et les milieux naturels... en mettant en œuvre un travail de recherche scientifique visant à connaître l'influence du fonctionnement de l'hydrosystème sur celui des milieux humides.

2 Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion des éléments liés à l'hydrosystème

Par ailleurs, il conviendra d'agir sur le mode de gestion et d'entretien des éléments liés à l'hydrosystème laissant aujourd'hui peu de place à un fonctionnement naturel. Le but sera donc, d'ici la fin du plan de gestion de :



Prendre part activement à l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Bassée-Voulzie et aux réunions en lien avec la gestion de l'eau dans la Bassée... en poursuivant la sensibilisation des acteurs locaux pour se rapprocher d'un fonctionnement plus naturel pouvant avoir un effet positif sur la biodiversité.

Le point de vue de...



Jean-Philippe SIBLET, Président de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et de Fontainebleau

« Les écosystèmes de la réserve sont intimement liés au caractère inondable de la vallée de la Seine. Les crues annuelles, voire bisannuelles contribuent à l'originalité et à la typicité des habitats qui composent les mosaïques paysagères. C'est ainsi que les forêts alluviales, composent des milieux d'une complexité extrême, voisine de celle des forêts tropicales humides.

Ces forêts ont besoin des crues régulières pour se régénérer. Il en va de même pour les prairies humides qui hébergent des espèces animales et végétales de ces habitats inondables. Les aménagements en projet dans la Bassée (la mise à grand gabarit de la Seine notamment) suscitent donc une inquiétude légitime liée au risque d'augmentation des changements hydrauliques déjà importants en raison des grands barrages de régulation réalisés à l'amont du bassin versant. »

3 *Entretenir les milieux ouverts*

La colonisation naturelle des arbustes entraîne la fermeture des milieux ouverts, l'objectif est donc chaque année :

D'entretenir 80% des milieux ouverts...

à l'aide de moyens mécaniques (fauche, broyage,...) mais aussi au travers du pâturage comme cela se faisait traditionnellement dans la vallée.

D'assurer une veille sur les espèces invasives...

en contenant l'extension et/ou en prévenant l'apparition d'espèces invasives comme le Galéga officinal, toxique pour les troupeaux.

4 *Restaurer des milieux ouverts enfrichés et boisés*

Les milieux ouverts étant sources d'importants enjeux, il convient de favoriser leur développement en récréant des milieux herbacés sur des sites anciennement ouverts. Pour cela, il est prévu de :

Restaurer 4ha de milieux ouverts...

en ayant recours à du bûcheronnage ou à du débroussaillage mais aussi à du pâturage !



Le point de vue de...



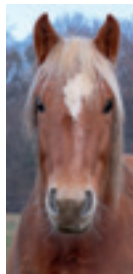
Sébastien FILOCHE, Directeur scientifique adjoint au Conservatoire Botanique national du Bassin parisien

« La réserve naturelle de la Bassée accueille la grande majorité des prairies alluviales de fauche d'Île-de-France, et donc certaines des espèces les plus remarquables de notre flore. Le maintien du bon état de conservation de ces milieux ouverts devient alors essentiel à la biodiversité francilienne mais aussi nationale. Elle possède par exemple une responsabilité nationale dans le maintien de la *Violette élevée*. »

Vous voulez participer ?

Une fois restaurés, plusieurs terrains seront à disposition gratuitement pour faire paître les animaux ou récolter du foin, n'hésitez pas à nous contacter !

Vous participerez ainsi à l'entretien des prairies de la réserve.



5 *Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion forestière*

Une forêt en bon état de conservation est ce qu'on appelle une forêt « naturelle », c'est-à-dire là où la nature trouve seule son équilibre, sans l'intervention du gestionnaire. La volonté n'est toutefois pas de mettre la forêt sous cloche mais de concilier les objectifs de gestion et les activités forestières. Ainsi pour améliorer la « naturalité » de la forêt, le but pendant ce plan de gestion sera :

D'encadrer 80% des coupes de bois dans la réserve...

en accompagnant les propriétaires pour veiller au respect de la réglementation de la réserve, notamment la préservation des espèces protégées comme la Vigne sauvage.

D'engager au moins 10% des actions du Plan Régional d'Actions de Conservation en faveur de la Vigne sauvage...

en appliquant les grandes orientations en matière de préservation de la Vigne sauvage,



Vigne sauvage

D'assurer une **veille de l'état sanitaire** des boisements... quand cela sera nécessaire (chalarose du frêne par exemple).

Le point de vue de...



Claire BINNERT, Ingénieur environnement au Centre National de la Propriété Forestière, Délégation Ile-de-France Centre - Val de Loire

« Une partie des forêts alluviales de la réserve est à un stade encore jeune dans le cycle forestier. Par un accompagnement des coupes de bois de chauffage, l'équipe de la réserve oriente les propriétaires vers une amélioration de la qualité du milieu qui bénéficie aux espèces protégées comme la Vigne sauvage ou les insectes du bois mort : en incitant par exemple à couper un arbre pour laisser un autre s'exprimer, ou à conserver un arbre mort qui sera difficile à débiter et brûler. »

Vous voulez participer ?

Vous pouvez améliorer l'état de santé de la forêt en conservant quelques vieux arbres et arbres morts, sur pied ou au sol. Pour ceux qui veulent aller plus loin, il est aussi possible de déterminer des zones appelées « îlots de sénescence » où la forêt vieillit naturellement !

6 Améliorer les connaissances

Je connais...

On ne peut protéger correctement que ce que l'on connaît bien. Ainsi, chaque année, l'équipe gestionnaire est chargée de :



Mettre en œuvre les inventaires et les suivis nécessaires...

établis et actualisés avec le Conseil scientifique de la réserve. Ils ont pour but d'améliorer les connaissances en général sur la faune et la flore, de participer aux observatoires nationaux mais peuvent aussi avoir pour objectif de veiller sur les espèces à enjeux.

7 Faire découvrir la réserve et ses enjeux

...Tu comprends...

Les élus de l'A.G.RE.NA.BA. ont à cœur de concilier : la préservation de la biodiversité et le partage des connaissances pour faire découvrir, à toutes et à tous, les richesses de la réserve de la Bassée. L'objectif est aussi de sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux qui pèsent sur le patrimoine naturel, ainsi il est prévu :



D'organiser des animations et d'autres événements en accueillant au moins 250 visiteurs lors des sorties « grand public » et des expositions et 350 enfants en animations scolaires.

D'améliorer l'accueil du public en aménageant le sentier de découverte existant, en créant un second et en suivant l'avancée du projet de Maison de la réserve. A terme, il faudra aussi disposer d'outils permettant de suivre la fréquentation de la réserve.

De rédiger au moins 40 articles par an et développer 3 nouveaux outils de communication qui, comme ce document, auront pour but de faire connaître les nombreuses spécificités de la réserve, ses actions et ses missions !



8 Augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve

9 Faire évoluer les pratiques afin qu'elles soient plus en accord avec les enjeux de la réserve

...Nous protégeons.

Divers partenariats se sont mis en place depuis la création de la réserve, le signe d'un bon ancrage territorial et notamment d'une bonne prise en compte réciproque des enjeux écologiques et socio-économiques du territoire. Les élus de l'A.G.RE.NA.BA. ont la ferme volonté de les multiplier aussi bien dans la réserve qu'à sa périphérie en conseillant les acteurs du territoire pour la restauration, l'entretien ou l'aménagement de certains espaces à vocation naturelle, écologique mais aussi pédagogique. Dans ce but, l'équipe gestionnaire aura pour missions :

D'organiser une dizaine de chantiers nature par an... à destination des familles et des étudiants dans le domaine de l'environnement mais aussi des pêcheurs, des chasseurs,...

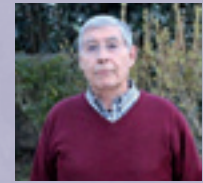
De faire appliquer la réglementation en assurant une surveillance régulière du territoire... en faisant des tournées de surveillance, parfois en association avec d'autres services de police.



De sensibiliser les acteurs du territoire et de mettre en place des actions de gestion sur 4ha supplémentaires... en créant, avec les acteurs du territoire, des partenariats et/ou des conventions de gestion pour des pratiques plus en accord avec les enjeux de la réserve.



Le point de vue de...



Jean-Claude JEGOUDEZ, Maire de Grisy-sur-Seine, Vice-président de la Communauté de communes Bassée-Montois

Nous, les Maires des communes de la réserve naturelle de la Bassée, conjointement avec nos représentants élus de l'A.G.RE.NA.BA., avons le devoir et la responsabilité de sensibiliser les acteurs du territoire qu'ils soient propriétaires, utilisateurs ou simples visiteurs au respect de cet espace sensible et à l'équilibre fragile. Cela passe par des animations et des actions bénévoles qui touchent toute la diversité de la population locale : chasseurs, pêcheurs, randonneurs, visiteurs, écoliers et permettent ainsi de mieux leur faire connaître la réserve naturelle avec toutes les richesses qu'elle préserve. J'ai la chance de suivre les différentes évolutions depuis sa création, que de chemin parcouru ! Et merci encore à toute l'équipe gestionnaire pour son investissement permanent et ses nouvelles initiatives qui permettent de la rendre attractive.

Vous voulez participer ? Alors, rejoignez l'équipe de bénévoles ! De nombreuses activités sont proposées : activités manuelles, chantiers de gestion mais aussi participations aux inventaires scientifiques, tenues de stands ou aide à la distribution des outils de communication, ...Le programme est varié !